

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 37 (1911)
Heft: 9

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

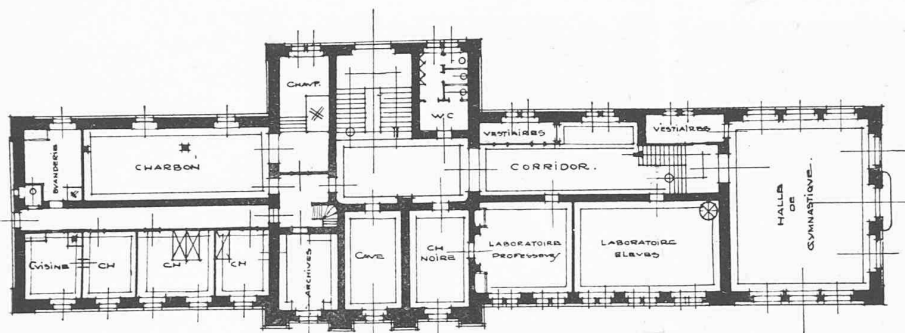
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

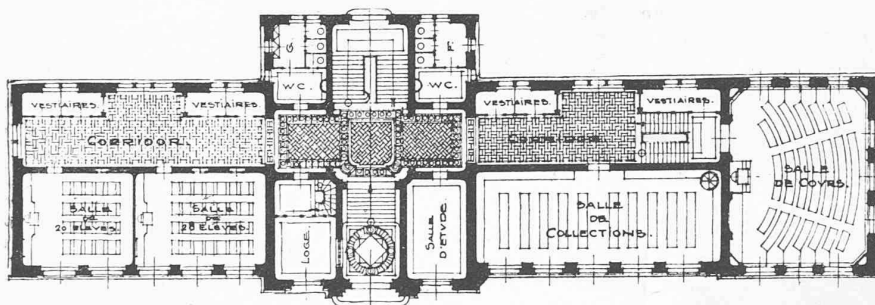
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

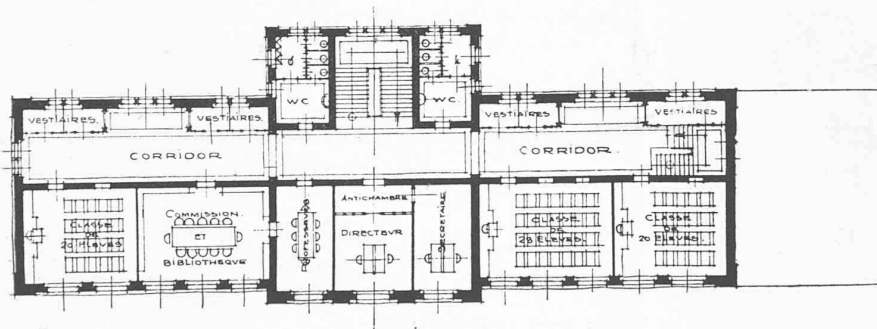
ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONCOURS POUR LE BATIMENT DE L'ÉCOLE DE COMMERCE
DE LA CHAUX-DE-FONDS

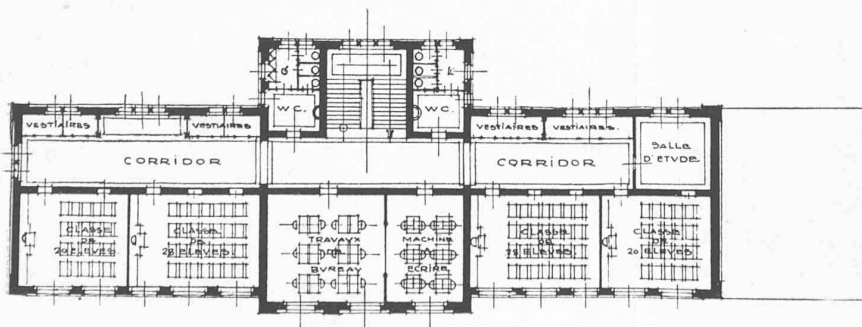
Plan du sous-sol. — 1 : 500.



Plan du rez-de-chaussée. — 1 : 500.



Plan du premier étage. — 1 : 500.



Plan du deuxième étage. — 1 : 500.

2^e prix ex-æquo : projet « Mercure II », de M. J.-U. Debély, architecte,
à Cernier et à La Chaux-de-Fonds.

ration de l'eau, mais encore empêche que les parois de la cloche, dans son mouvement ascendant, ne se chargent d'eau qui s'évaporerait au contact de l'air. Des essais entrepris sur l'accumulateur du puits « Carl », de la Société des Mines de Cologne, ont fait constater que la condensation de vapeur pour une accumulation de 7000 kg. par heure était seulement de 90 kg. par heure, c'est-à-dire un peu plus de 1 %.

La pression de la vapeur dans la cloche est de 1,03 à 1,04 atm. abs. Plusieurs accumulateurs de ce genre sont actuellement en activité ou en construction.

Concours de projets pour un
bureau des postes et télégraphes, à Morat¹.

Le jury, composé de MM. les architectes A. Baumgart, à Berne, M. Camoletti, à Genève, et A. Fuchslin, à Zurich, a siégé à Morat, du 25 au 27 avril, pour juger les 96 projets reçus. Le 27 avril, les numéros primés furent ouverts par M. le syndie Wegmüller, en présence du Conseil communal réuni.

Il est distribué : un 1^{er} prix de Fr. 550, deux second prix *ex æquo* de Fr. 350, et trois troisièmes prix *ex æquo* de Fr. 250.

Le premier prix de Fr. 550 est adjugé au projet N° 16, motto : « Archéo », de MM. Huguenin et Rochat, à Montreux.

Les deux seconds prix *ex æquo* de Fr. 350 sont adjugés aux projets :

a) N° 14, motto : « Bim Schloss », de MM. Ernst et Carl Fröhlicher, à Soleure.

b) N° 78, motto : « Bourguignon », de M. Alphonse Andrey, à Fribourg.

Les trois troisièmes prix *ex æquo*, de Fr. 250 sont adjugés aux projets :

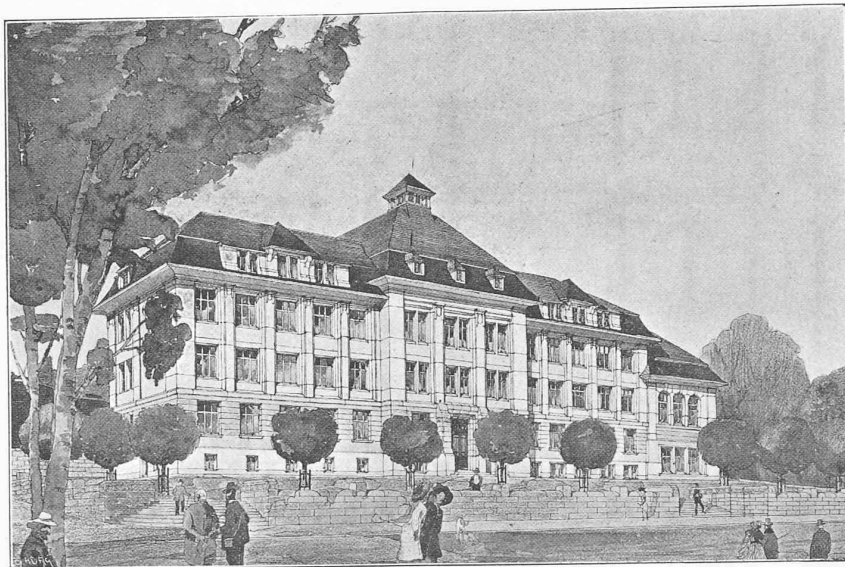
a) N° 26, motto : « Ad hoc », de MM. M. Correvon, à Genève, et Bonnard & Picot, à Lausanne.

b) N° 53, motto : « Rubenloch », de MM. Bosset et Bueche, à Payerne et St-Imier.

c) N° 52, motto : « 1476 », de M. J.-U. Debély, à Cernier et La Chaux-de-Fonds.

¹ Voir N° du 25 février 1911, p. 47.

CONCOURS POUR LE BATIMENT DE L'ÉCOLE DE COMMERCE DE LA CHAUX-DE-FONDS



Façade principale.

2^e prix ex æquo : projet « Mercure II »,
de M. J.-U. Debély, architecte, à Cernier et à La Chaux-de-Fonds.

Tous les 96 projets resteront exposés à la halle de gymnastique, à Morat, du 29 avril au 8 mai, dès 8 heures à midi et de 1 à 7 heures de l'après-midi.

Résultats du concours pour le bâtiment électoral, à Genève.

Pas de premier prix.

2^e prix *ex æquo* (Fr. 2000) au projet « La Tour de Genève »,
de MM. *Garcin et Bizot*, architectes.

2^e prix *ex æquo* (Fr. 2000) au projet « Malgré tout », de
M. *Marc Camoletti*.

3^e prix (Fr. 1500) au projet « Fourmilière », de MM. *Peloux
et de Rham*, architectes.

4^e prix (Fr. 1200) au projet « 1814 », de MM. *Guyonnet et
Dumarest*, architectes.

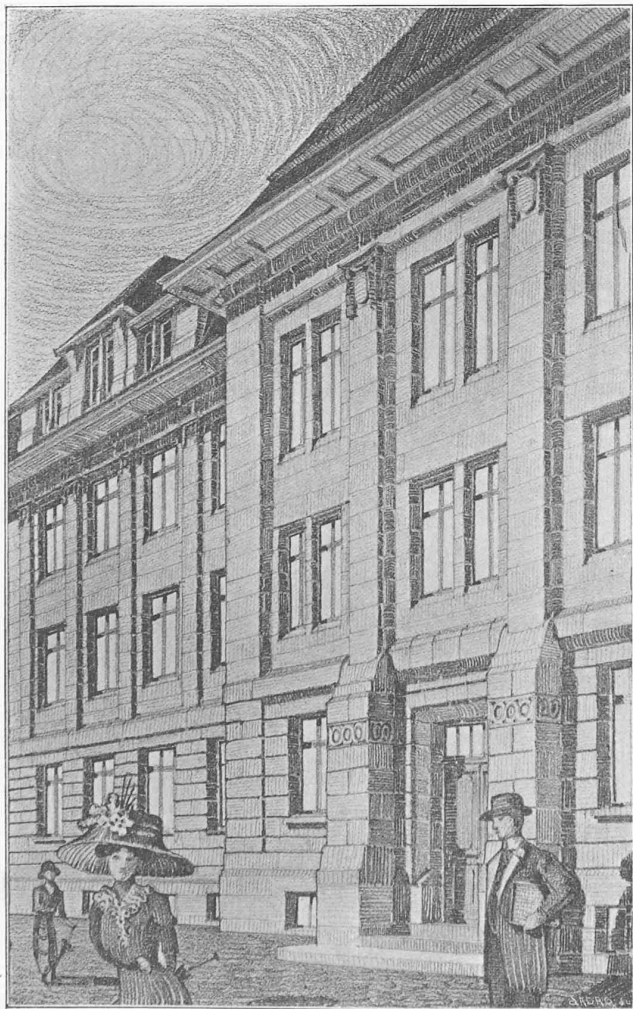
5^e prix (Fr. 1000) au projet « Citoyen », de MM. *Revillod,
Turrellini et Torcapel*.

Mention honorable au projet « Alkestis », de M. *H. Baudin*
et « Temple d'Héraclée », de MM. *Boissonas et Henssler*.

Nous publierons prochainement le rapport du jury et une
reproduction des projets primés.

Concours pour l'Ecole de commerce de La Chaux-de-Fonds¹.

Nous reproduisons aux pages 102, 103 et 104 les principa-
les planches du projet « Mercure II », de M. J.-U. Debély,
architecte, à Cernier et à La Chaux-de-Fonds.



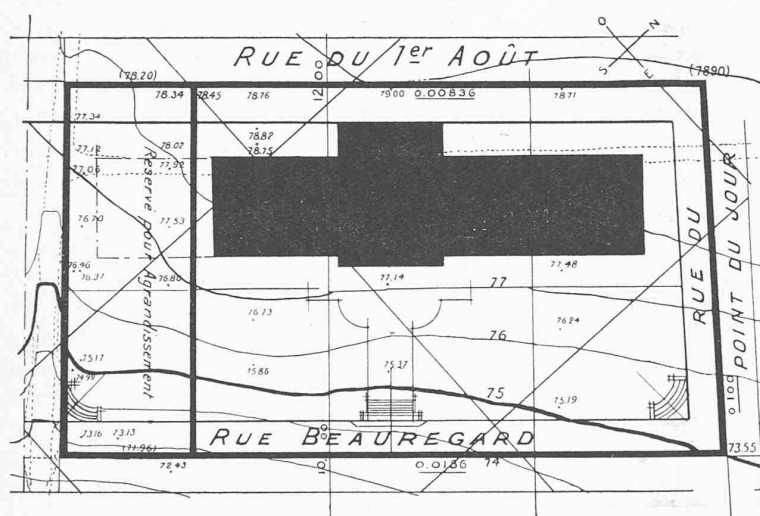
Détail de la façade principale.

¹ Voir N° du 25 avril 1911, page 90.

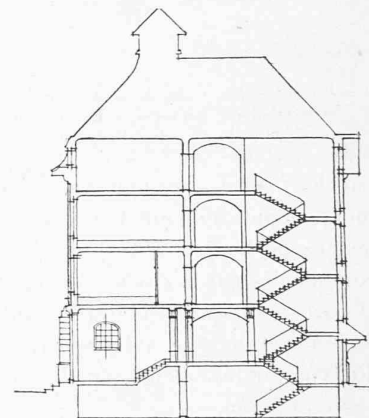
CONCOURS POUR LE BATIMENT DE L'ÉCOLE DE COMMERCE DE LA CHAUX-DE FONDS



Coupe longitudinale. — 1 : 500



Plan de situation. — 1 : 1000.



Coupe transversale. — 1 : 500.

2^e prix ex æquo : projet « Mercure II », de M. J.-U. Debély, architecte, à Cernier et à La Chaux-de-Fonds.

semble des groupes couplés tendrait à dépasser la vitesse normale.

En résumé, le passage de la marche à basse pression à la marche à haute pression et vice versa se fait automatiquement et sans provoquer aucune variation d'allure dans la marche du groupe. C'est là un avantage considérable sur les autres dispositifs qui utilisent des variations de pression pour commander les obturateurs. Dans ce dernier cas, l'appel de vapeur vive n'a lieu que lorsque la vapeur d'échappement fait déjà défaut, c'est-à-dire lorsque le groupe a déjà subi une légère variation d'allure.

Les figures 2 et 3 sont purement schématiques; pratiquement, la commande des obturateurs a lieu par l'intermédiaire de servo-moteurs dont l'agencement peut, d'ailleurs, différer d'une installation à l'autre.

La figure 4 représente la coupe d'un accumulateur de vapeur Harlé construit par la maison *Balcke*, à Bochum. La cloche en fer *a* flotte dans un bassin annulaire *b* rempli d'eau. Le cylindre *x* sert à l'admission de la vapeur. La

soupape de sûreté *c* s'ouvre mécaniquement lorsque la cloche arrive à l'extrémité supérieure de sa course. L'eau de condensation est évacuée en *k* et l'eau chargée d'huile, en *l*. Un reniflard *e*, qui s'ouvre automatiquement à fin de course inférieure de la cloche, prévient aussi l'établissement du vide sous la cloche. Toutefois, comme il n'y a pas intérêt à introduire dans la cloche de l'air qui pourrait troubler la marche du condenseur de la turbine, on a installé une soupape *f* pour l'admission de la vapeur primaire. Cette soupape, qui s'ouvre avant le reniflard, laisse passer assez de vapeur primaire pour maintenir la cloche à une certaine hauteur tant que la vapeur d'échappement fait défaut. Le reniflard ne fonctionne qu'au cas où la vapeur primaire viendrait aussi à manquer.

La calotte de la cloche et le bassin annulaire sont calorifugés au moyen d'une couche de kieselguhr, de 60 mm. et les parois de la cloche sont munies d'un revêtement en bois. La surface libre de l'eau du bassin est recouverte d'une couche d'huile qui, non seulement prévient l'évapo-